octobre 2012

Monin

Accueil / BBI / Fournisseurs / Quincaillerie

Une nouvelle envergure

Effectif depuis le 1er septembre dernier, le rachat par Monin de Mermier Lemarchand marque une nouvelle étape dans le développement du fabricant français qui renforce ainsi ses positions sur le marché français de la quincaillerie et diversifie son offre produits.

A travers ce rachat, le groupe Monin qui fabrique ses gammes de produits de quincaillerie et de portails, portillons et clôtures (une offre issue du rachat d'un spécialiste français en 2006) dans ses deux usines de Nogent-le-Rotrou (28) et Fougères (35) double son effectif et son chiffre d'affaires pour atteindre 225 personnes et près de 25 Me. Au-delà d'une taille comparable, Monin et Mermier Lemarchand, une structure issue du rapprochement dans les années 1970 de deux fabricants français implantés en Normandie dont l'un spécialisé dans l'outillage de jardin (Lemarchand) et l'autre dans la quincaillerie de bâtiment (Mermier), ont de nombreux points communs dont une origine remontant à plus d'un siècle en arrière et le fait d'avoir bâti leur développement sur l'innovation d'une offre de fabrication française témoignant d'un savoir-faire industriel élevé, comme le rappelle la présidente de Monin, Julie Leibovici.

Diversification de l'offre et des marchés

Fabriquée à Tinchebray (dans l'Orne) dans deux unités de production, l'offre de Mermier Lemarchand commercialisée sous la marque Mermier s'articule autour de deux univers, la quincaillerie de bâtiment et l'outillage de jardin/équipements extérieurs (outillage, dévidoirs pour l'arrosage...) qui génère 60% du chiffre d'affaires global de 11 Me de l'entreprise normande. Contrairement à la gamme Monin intégralement positionnée sur le marché professionnel (industriels intégrateurs et distributeurs spécialisés), la gamme Mermier est exclusivement distribuée sur les marchés grand public, magasins de bricolage, jardineries et libres services agricoles. Les marques Monin et Mermier diffèrent également quant au contenu de leurs gammes. Outre l'ouverture nouvelle sur le marché du jardin que procure au groupe Monin l'arrivée dans son giron de la marque Mermier, l'offre en quincaillerie des deux structures présente une complémentarité forte. Ainsi, tandis que Monin est essentiellement positionnée sur la quincaillerie d'agencement et sur l'équipement de la porte pour ce qui est de la quincaillerie de bâtiment, l'image de Mermier repose avant tout sur une offre particulièrement développée dans le domaine de l'équipement des ouvertures extérieures. « *Bien que les deux marques soient positionnées sur des circuits différents, l'évidente synergie de leur offre en produits de quincaillerie va nous permettre de répondre encore plus précisément aux attentes de la clientèle des deux marques* » indique la présidente du groupe Monin qui précise que « *les deux entreprises resteront totalement autonomes dans leur fonctionnement, sans changement par rapport à la période antérieure au rachat de Mermier Lemarchand par Monin* ».

DT